

Reddition réglementaire de comptes-Information

Conformément à l'article L2122-22 du CGCT, il a été rendu compte au conseil d'administration des décisions prises dans le cadre des délégations consenties par le conseil d'administration au Président.

FINANCES

1- Régularisation de charges de personnel entre le budget du CCAS et le budget de l'EHPAD

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la régularisation de charges de personnel entre le budget du CCAS et le budget de l'EHPAD conformément à la demande de la trésorerie.

2- Décision modificative n°2 à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2023 – Budget Annexe CCAS - EHPAD

Le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la décision modificative n°2 l'EPRD 2023 de l'EHPAD Les Bords d'Amboise.

3- Modalités de gestion des amortissements suite au déploiement du référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2024

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité les propositions concernant la gestion des amortissements.

4- Modification de l'article d'imputation d'un bien à l'actif

Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité la modification de l'article d'imputation d'un bien à l'actif.

EHPAD

5- Transfert de la gestion de l'EHPAD au CIAS de la Roche-sur-Yon Agglomération – Actif

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le transfert de gestion de l'EHPAD au CIAS de la Roche-sur-Yon Agglomération.

6- Transfert du personnel du CCAS de Moulleron-le-Captif affecté à l'EHPAD Les Bords d'Amboise au CIAS de la Roche-sur-Yon Agglomération et suppression des postes correspondants

Le Conseil d'administration a accepté à l'unanimité le transfert des personnels au CIAS de la Roche-sur-Yon Agglomération et la suppression des postes correspondants du CCAS de Moulleron-le-Captif.



PERSONNEL

7- Modification de la durée de service d'un emploi à temps complet

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.

8- Actualisation tableau des effectifs

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité la fermeture des postes vacants.